

1- Compensation d'apprentissage dans le cadre de la COVID-19

La Mauritanie a pris un ensemble de dispositions afin de prévenir la propagation du coronavirus au sein de la population : Arrêt des cours et la fermeture de tous les établissements scolaires.

Face à cette situation qui a duré plus longtemps que prévu, **les Département en charge de l'éducation** ont pris des mesures rapides pour assurer la continuité des apprentissages, surtout pour les élèves en classes d'examens et diplômés et les enfants issus des familles vulnérables suite à la crise du COVID-19 par :

- L'activation de la télévision et de la radio scolaires notamment pour le milieu rural) ;
- La production de contenus numériques ;
- La création de plateformes de formation à distance sous multiples supports
- La création de forums de questions réponses sur plateforme.

Pour le futur, le département a adopté l'approche la plus judicieuse qui consiste à s'appuyer sur tous les canaux de diffusion possibles en mobilisant les infrastructures disponibles.

2- Transformation de l'éducation

L'analyse des données disponibles pour les deux dernières décennies ont montré une évolution inquiétante de certains indicateurs (TNS, TBS, TAP, Qualité des apprentissages, intrants scolaires...). En plus de cela, un sondage des jeunes et une journée de consultation avec la jeunesse autour de la transformation de l'Education ont aussi montré que l'école n'est plus le creuset de la nation et ne favorise plus l'inclusion et la cohésion sociales. Elle devient même un facteur d'inégalité.

Pour relever les défis, **notre pays prend l'engagement** d'améliorer le rendement de notre système éducatif sur la base de cinq piliers :

Concernant le pilier « Promotion d'une école inclusive, équitable, sûre et saine », il y a lieu de résoudre définitivement la situation des enfants non enrôlés dans l'Etat civil, la pléthore des salles de classes, l'anarchie de la carte scolaire, le mariage précoce et le travail des enfants (notamment des filles domestiques). Il faudra aussi réhabiliter l'hygiène et la salubrité, disponibiliser l'eau potable et créer des espaces verts et de distractions.

Concernant le pilier « Développement des apprentissages et des compétences de vie », l'option est de : i) recourir aux leçons scriptées, ii) réduire les horaires consacrés aux matières non essentielles, iii) intensifier les devoirs à la maison et iv) les activités d'orientation à travers les poèmes et récitations. Il y a lieu aussi de : i) favoriser le développement des compétences pour l'emploi et l'esprit d'entreprise, ii) une éducation non formelle sera offerte aux enfants de plus de 14 ans pour faciliter leur intégration dans l'enseignement formel ou professionnel.

Concernant le pilier « Soutien à la qualification des enseignants et la valorisation de la profession enseignante », nous préconisons l'amélioration des conditions de vie des enseignants et l'utilisation optimale de leur temps de travail, avec une attention particulière pour ceux qui travaillent dans des conditions d'isolement et l'augmentation des capacités de formation des ENI.

Concernant le pilier « Promotion de l'apprentissage par le numérique » : Les pouvoirs publics prennent l'engagement d'étendre la couverture et réduire les coûts de la connectivité sur toute l'étendue du territoire national. Les contraintes énergétiques seront aplanies à travers l'utilisation du solaire et des autres énergies alternatives.

Au plan de l'équité et de la lutte contre la déscolarisation des filles, un véritable engagement politique pour soutenir les initiatives au niveau national afin d'accélérer les résultats pour les filles dans des domaines clés, y compris une meilleure coordination des initiatives nationales.

3- Financement de l'éducation en tant que bien commun

Concernant le pilier « Accroissement du financement de l'éducation », la Mauritanie s'engage à contribuer aux campagnes et aux plaidoyers ambitieux et solides en faveur du financement intérieur, un engagement pour des ressources en progression, y compris avec le concours des Partenaires au Développement qui seront utilisées de manière optimale, tenant compte des impératifs d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'équité.

4- Prochaines étapes

La volonté politique trouvera sa traduction concrète au niveau de l'amélioration du système de gestion et de pilotage du système éducatif, notamment à travers : i) la professionnalisation de la fonction de chef d'établissement ; ii) la création/consolidation des liens entre le préscolaire et l'enseignement originel ; iii) l'implication plus prononcée des jeunes qui constituent la majorité des enseignants, dans les choix et orientations du système ; iv) le contrôle de la qualité des formations initiale et continue des enseignants dans les ENI et de l'efficacité de leur rendement dans les écoles ; v) la clarification des relations entre l'enseignement public et le Privé avec un encadrement plus strict de ce dernier ; vi) la rationalisation/optimisation de la carte scolaire ; vii) un choix judicieux des langues d'enseignement qui concilie l'efficacité des langues nationales avec la nécessité d'ouverture sur le reste du monde ; et vii) le rehaussement de la part du secteur éducatif dans les dépenses publiques avec le respect des exigences des critères d'équité, d'efficience, d'efficacité et de durabilité dans leur allocation.

Nous affirmons notre volonté déterminée à faire face aux innombrables défis à travers une politique soutenue de transformation qui est déjà clairement énoncée dans le cadre d'une théorie de changement intitulée « l'école que nous voulons » qui s'est traduite par une loi d'orientation adoptée par le parlement au courant du mois de juillet 2022.